

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Pacé (35740)

## Réponses de Sandrine Confino, au nom de la liste « En Action pour Pacé »

— le 27/02/2020 à 20:07 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 6 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de minimum 25 euros

*par an et par habitant pour financer le développement de l'usage du vélo au quotidien sur votre commune.*

*Nous vous invitons à préciser en commentaire ci-dessous le montant du budget annuel par habitant que vous appliquerez au cours de votre mandat.*

*Un Schéma Directeur Vélo a été défini pour l'ensemble de Rennes Métropole. Il englobe un projet de Réseau Express Vélo et des liaisons secondaires.*

*Pour diffuser les effets du Réseau Express Vélo dans votre commune, la réalisation d'un plan vélo communal est importante.*

*Affirmer le vélo comme mode de déplacement porte à porte pertinent pour une proportion importante de nos déplacements (65 % des déplacements dans la métropole font moins de 3km)*

*Assumer le rééquilibrage de l'espace public, aujourd'hui majoritairement dévolu aux véhicules motorisés, en faveur des modes de déplacements actifs et de la qualité de vie.*

Nous avons pris connaissance du très mauvais classement de Pacé dans le palmarès des villes cyclables publié ces dernières semaines et cela ne nous surprend guère. La commune dispose de nombreux bouts de chemins et pistes cyclables mais sans cohérence d'ensemble et sans volonté forte de les faire connaître. Nous élaborerons en concertation avec les usagers et les associations locales un plan vélo pluriannuel ambitieux en adéquation avec le nouveau PDU de Rennes Métropole afin de faire de Pacé une commune cyclable dynamique et qui donne envie! Nous définirons les priorités, notamment envers les plus fragiles ( enfants...) et acterons les budgets nécessaires pour les réaliser. De nombreuses aides financières pourront être utilisées dans les années à venir par les communes qui souhaitent mettre en place la continuité et la sécurisation des itinéraires, nous en ferons la demande et prendrons en compte dans chaque nouvel aménagement ou action la place des mobilités alternatives.

Nous demanderons à ce que les usagers de Pacé et nous-mêmes soyons associés au choix de l'itinéraire du futur REV.

#### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

*Puis mettre en place à l'échelle de la Métropole, une instance de concertation sur les enjeux de la mobilité assurant le suivi de la mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain. Créer un service vélo au sein des services de la Métropole, garant de l'atteinte des objectifs métropolitains en faveur du vélo, assurant la montée en compétences des services de voirie et d'aménagement urbain*

Ayant été la fondatrice et présidente de Pousse Pousse Pacé ,l'association des usagers du vélo et des déplacements doux de la commune de 2011 à 2018, j'ai eu le temps de faire de nombreux constats et propositions sur la mobilité à Pacé: manque de cohérence , de sécurisation, de concertation et de prise en compte des usagers par la Municipalité.

Je serai la référente pour la Mobilité accompagnée de Stéphane Harmancij, ancien adhérent de Pousse Pousse Pacé et de Mickaël Garoche pour la partie chemins de randonnée et mise en place des pédibus, vélobus et cyclobus. Nous souhaitons associer régulièrement les usagers mais également les écoles, collèges, associations de parents d'élèves, associations et entreprises à la mise en place et au suivi du Plan Vélo Pluriannuel.

Nous souhaitons, dans cette dynamique, être associé à toutes les décisions concernant la mise en place du PDU par Rennes Métropole.

## Développer un réseau cyclable cohérent

### Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : L'objectif consistera à relever le niveau qualitatif des aménagements cyclables pour permettre à tout à chacun de s'y déplacer, quelque soit son âge (enfants et personnes âgées notamment), quelques soient ses capacités physiques et son véhicule (vélo classique, VAE, vélo cargo, draineuse, tricycle pour personnes âgées, PMR, trotinettes, etc.)

Ainsi que de renforcer le niveau de service des aménagements cyclables (entretien, éclairage, etc.)

De nombreux points noirs sont identifiés sur la commune et ce depuis de nombreuses années.

Il y a quelques années, l'association Pousse Pousse Pacé avait fait passer un questionnaire auprès des parents des 3 écoles de Pacé pour leur demander notamment quels étaient les freins aux déplacements à vélo pour leurs enfants. La question de la sécurité des itinéraires et de la traversée du centre arrivaient en premier. Notre priorité sera la mise en place de 2 grands mails sécurisés et identifiés comme tels pour les enfants dans leurs déplacements entre les quartiers, les écoles et leurs activités. Ces itinéraires devront être clairement identifiés (panneaux, lignes de couleur...) et connus des enfants (en lien avec les écoles, les associations de parents d'élèves et les parents). Les intersections entre ces axes et les voies automobiles devra faire l'objet d'une attention particulière avec une priorité aux cyclistes et piétons claire (marquage, mobilier...). Les boulevards et grands axes (Nominoé, Pinault, Duchesse Anne, Le Goffic, Le Brix...) sont dangereux et les aménagements existants (marquage sur trottoir) ne sont pas à la hauteur. Il faudra réfléchir à la mise en place d'une piste cyclable séparée sur ses grands axes. Ce sont des aménagements lourds qui demanderont des solutions ingénieuses et ambitieuses. Les autres cheminements existants, nombreux notamment dans les quartiers, devront être mis en continuité avec des intersections aménagées, des barrières supprimées ou écartées afin de faciliter la fluidité, des indications (panneaux avec temps de trajets et destination). Un plan détaillé de ces itinéraires à destination des pacéens devra être cartographié. Dans le centre-bourg, des essais immédiats de partage des voies, sens de circulation unique, contre sens cyclables... permettront de décider du meilleur aménagement lors de la rénovation afin de garantir la sécurité et l'accessibilité des piétons, personnes à mobilité réduite, vélos...

### Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : de la commune ou des communes voisines [gare, écoles, commerces / zones commerciales, équipements municipaux, stade, etc.]

*Assurer une meilleure prise en compte de la continuité des itinéraires cyclables en cas de travaux sur la chaussée, ou en bordure de chaussée.*

Il faudra s'interroger sur la traversée de la RN12 afin de pouvoir accéder à l'autre partie de la commune et aux communes voisines (tunnel? passerelle?) ainsi qu'à la traversée des ronds-points vers le centre commercial Opéra et le futur axe du REV et vers l'ancienne route de Villejean.

Les itinéraires vers Montgermont, Parthenay, Gévezé, ... devront également faire l'objet d'une réflexion en concertation avec les usagers, les communes concernées et Rennes Métropole.

La mise en place, dans la zone de Rive Ouest et de la Teillais, de parcs de location de vélos permettrait aux personnels des entreprises de se déplacer dans ces zones notamment pour se restaurer. Cela sera à prendre en compte dans les plans de déplacement des entreprises.

### Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération. Mettre en œuvre un plan de résorption des discontinuités cyclables sur le mandat (sur la base des signalements des usagers cf. carte issue du baromètre 2019 - points noirs et tronçons prioritaires).

Comme dit dans l'action n°3, la continuité des itinéraires sera un des grands axes du plan vélo pluriannuel. Il sera évidemment élaboré en concertation avec tous les usagers et notamment sur la base des points noirs et tronçons prioritaires signalés lors du baromètre des villes cyclables mais également des commentaires apportés par les pacéens lors de la consultation du PDU.

### Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Dans la mesure du possible à réaliser avec Rennes Métropole qui a la compétence voirie.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Axes principaux (20%) = pistes cyclables séparées de la circulation générale. Axes secondaires (80%) = un maillage de rues apaisées avec un faible volume motorisé

Créer une ville cyclable agréable et efficace qui donne envie de se déplacer sans voiture

### Action n°8 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Nous demanderons à AirBreizh d'effectuer régulièrement des relevés de la qualité de l'air dans différents points de la communes que nous rendrons publics.

### Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

[voir plus haut](#)

### Action n°10 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse dans le centre-ville

à intégrer dans la rénovation du centre bourg

### Action n°11 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

La construction de nouvelles infrastructures routières n'est pas à privilégier, toutefois, avec la hausse attendue du nombre d'habitants, les défauts de conception de l'accès au lotissement de Beausoleil et l'engorgement des entrées et sorties de bourg, il faudra réfléchir à concevoir des accès permettant de garantir la tranquillité et la sécurité à l'intérieur et vers la sortie de certains quartiers (Pont de Pacé, Beausoleil, futur lotissement de la Touraudière...)

### Action n°12 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Cela concerne également les 2 voies ou plus d'accès aux carrefours et giratoires (voies multiples de tourne-à-gauche et tourne-à-droite), ainsi que le nombre de voies sur les giratoires qui accélèrent de manière injustifiée la vitesse des automobiles. Ces aménagements de conception ancienne (années 80) ne sont évidemment plus adaptés pour partager l'espace et sécuriser la mobilité cyclable.

[voir plus haut](#)

### Action n°13 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Les zones 30 existantes sur Pacé actuellement ne sont pas assez contraignantes ce qui rend cette limitation purement incitative. Il faudra se poser la question de la place de la voiture dans ces zones et de la priorité que l'on souhaite donner au vélo ou à la circulation automobile. De là découleront les aménagements (traitement de la voie, chicanes, ralentisseurs...) qui imposeront ces choix. Les coussins berlinois déjà installés devront faire l'objet d'une concertation auprès des usagers quant à leur efficacité sur la vitesse et à leur dangerosité pour les cyclistes.

### Action n°14 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Notamment dans le futur centre bourg et les nouveaux lotissements

#### Action n°15 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

à intégrer dans les futurs aménagements du centre bourg

#### Action n°16 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

La sécurisation des trajets pour les enfants entre leur école et les quartiers/activités sera à mettre en place prioritairement avec les personnes concernées.

#### Action n°17 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement en zone résidentielle, notamment lorsque chaque pavillon dispose d'un espace de stationnement privatif.

Réflexion à mener dans les futurs lotissements et dans les projets de revégétalisation de certains quartiers.

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°18 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux principales stations de bus (BreizhGo et/ou Star) avec des aides au financement, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Un relevé des stationnements vélo existants et à créer a été fait par l'association Pousse Pousse Pacé. Sur cette base, nous installerons, dans le cadre du plan pluriannuel et en lien avec le programme Alvéole, des stationnements nombreux à proximité des commerces et équipements publics dont certains couverts. A proximité des arrêts de bus et des parking relais, nous installerons des stationnements couverts et des stationnements sécurisés (box...). Nous ferons connaître aux acteurs privés et publics éligibles le programme Alvéole et veillerons à la prise en compte des aménagements et stationnements vélo dans les projets privés.

#### Action n°19 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Renforcer l'offre de stationnement vélo (objectif 1 stationnement pour 15 habitants contre 1 stationnement pour 39 habitants actuellement sur la métropole)

Nous veillerons à la qualité, au nombre et au lieu d'implantation des nouveaux arceaux mis en place afin de garantir la facilité, le confort et la sécurité des stationnements. Nous pensons que les stationnements vélos doivent être nombreux, qualitatifs, visibles et situés au plus près des commerces et équipements afin d'inciter les habitants à les utiliser.

#### Action n°20 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

[voir plus haut](#)

#### Action n°21 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

[voir plus haut](#)

#### Action n°22 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Notamment dans les intersections entre cheminements doux et voies automobiles.

#### Action n°23 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

à voir avec Rennes Métropole

#### Action n°24 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

à prendre en compte dans la rénovation du centre bourg et le réaménagement de la zone de la Teillais

#### Action n°25 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

à voir avec Rennes Métropole.

Promouvoir et faciliter la location des VAE de Rennes Métropole par les pacéens.

Etudier avec Rennes Métropole la mise en place d'un point Vélo en libre service sur la commune.

#### Action n°26 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Soutenir la mise en place d'ateliers de réparation vélo en lien avec la MJC, les écoles et collèges, les associations existantes, les acteurs de l'ESS et les repair cafés existants, notamment par le prêt de locaux, la communication et la mise en réseau.

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°27 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

*Permettre aux jeunes générations d'adopter la mobilité à vélo dès l'entrée au collège (assurer l'accessibilité cyclable sécurisée des établissements scolaires selon la carte scolaire)*

Accompagner les écoles dans la mise en place du plan vélo à l'école qui n'est pas simple pour celles-ci en raison du nombre d'accompagnateurs avec agrément nécessaires lors des sorties en dehors des établissements.

#### Action n°28 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

A élaborer avec les écoles en fonction de leurs besoins

#### Action n°29 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

en lien avec la police municipale, Roazhon Mobility dans le cadre du plan vélo à l'école et de la fête du vélo

#### Action n°30 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

De nombreux co-listiers se déplacent déjà régulièrement à vélo. Il faudra continuer et inciter les autres futurs élus à faire de même!

#### Action n°31 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

*Développer la mobilité à vélo (pour les personnes et les marchandises) au sein des services de la collectivité*

Programmer l'achat de vélos-cargos ou vélos adaptés aux différents usages, ainsi que de vélos à prêter aux élus et personnels municipaux selon leur besoin en journée.

#### Action n°32 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Relancer les pédibus (certains itinéraires sont déjà balisés), créer des vélobus avec les écoles, les parents d'élèves et réfléchir à leur pérennisation. Réfléchir à l'achat et à l'utilisation d'un cyclobus.

Elaborer une carte des itinéraires les plus sécurisés à destination des enfants.

### Action n°33 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". si elle n'existe pas déjà...

L'association Pousse Pousse Pacé a organisé pendant plusieurs années la fête du vélo à Pacé début juin. Malheureusement, sans soutien de la Municipalité c'est une organisation lourde à mettre en place qui a du être arrêtée en 2017.

Nous relancerons cet événement afin d'impulser une dynamique du vélo dans la commune en y associant les écoles et collèges notamment. Pendant l'année, lors d'autres événements culturels, sportifs... nous continuerons à promouvoir les déplacements alternatifs et notamment le vélo ( braderie vélo? manège à pédales...)

Quelques années avant la mise en place de Mobil'acteurs, l'association Pousse Pousse Pacé avait organisé le Défi Transport dans les 3 écoles et 2 collèges de la commune. Nous inciterons les établissements scolaires mais également les entreprises, les élus, les commerçants et tous les pacéens à participer à ce défi en septembre mais pourquoi pas aussi en juin lors de la fête du vélo!

### Action n°34 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

*Objectif zéro mort*

*Conduire un plan de prévention bâti sur l'analyse partagée de l'accidentologie (apprentissage, sensibilisation, respect des aménagements cyclables)*

Plan de prévention à destination des pacéens et surtout des collégiens ( éclairage, gilets...) et des enfants ( casques...).

### Action n°35 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : et à mener une réflexion globale sur la mobilité de leurs salarié.e.s, sous forme d'un Plan de Mobilité en Entreprise

[voir plus haut](#)

## Commentaires généraux

Face à l'urgence climatique, aux pollutions diverses et aux impacts économiques, la mobilité à vélo est pour nous l'une des voies à suivre. Pacé possède de nombreux atouts ( proximité de Rennes, relief peu existant, nombreux cheminements existants...) pour devenir une ville cyclable exemplaire! Certaines solutions peuvent être mises en place rapidement avec un peu de volonté et de courage politique. D'autres demanderont plus de temps et de moyens et devront faire l'objet d'une programmation volontaire et ambitieuse. Notre objectif est d'offrir aux pacéens les plus fragiles ( enfants, adolescents, personnes âgées et à mobilité réduite...) des trajets sécurisés et confortables et de permettre aux pacéens qui souhaitent effectuer leurs trajets ,notamment vers leur lieu de travail, de se déplacer facilement à vélo sur des itinéraires en continuité à l'intérieur et vers l'extérieur de la commune. A l'issue de notre mandat, nous espérons que notre commune sera passée des dernières du palmarès des villes cyclables aux premières!